

Assemblée générale mixte à huis clos le 16 juin 2020

Modalités de participation

Nantes, le 27 mai 2020, 18 heures – OSE Immunotherapeutics SA (ISIN: FR0012127173; Mnémo: OSE) précise les modalités de participation à l'Assemblée générale mixte qui se tiendra le 16 juin 2020 à 14 heures 30.

Comme indiqué dans le communiqué de presse du 11 mai dernier, l'Assemblée générale mixte d'OSE Immunotherapeutics du 16 juin 2020 se tiendra à huis clos, sans la présence physique des actionnaires et des autres personnes ayant le droit d'y assister, en application des possibilités offertes par les ordonnances publiées le 25 mars 2020.

L'avis préalable à l'Assemblée générale comprenant l'ordre du jour, le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée et les principales modalités de participation et de vote et valant avis de convocation, a été publié le 8 mai 2020 au Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO).

- **Informations de connexion**

L'Assemblée générale fera l'objet d'une diffusion audio retransmise en direct sur internet. Les actionnaires d'OSE Immunotherapeutics sont invités à se connecter via le lien suivant :

https://channel.royalcast.com/webcast/oseimmunotherapeutics/20200616_1/

Ce lien permet aux actionnaires de s'inscrire dès aujourd'hui (et jusqu'au 16 juin à 14 heures) à l'Assemblée générale en renseignant leur adresse e-mail. Ils recevront en retour une confirmation d'inscription avec la possibilité d'ajouter l'événement dans leur agenda.

Le 16 juin 2020, les actionnaires pourront se connecter via ce même lien, dès 14 heures. L'Assemblée commencera à 14 heures 30 et ils pourront suivre sur leur écran la présentation commentée par l'équipe de direction d'OSE Immunotherapeutics.

En raison du huis clos, il ne sera pas possible pour les actionnaires d'amender des résolutions ou de proposer des résolutions nouvelles au cours de l'Assemblée générale. Les actionnaires conservent leur droit de demander l'inscription des points ou des projets de résolutions à l'ordre du jour et de poser des questions écrites en amont de l'Assemblée générale, conformément à la réglementation en vigueur. Les actionnaires sont invités à poser leurs questions dès aujourd'hui et à tout moment pendant la présentation à l'adresse mail : ag2020@ose-immuno.com. Il y sera répondu lors de la session de questions/réponses de l'Assemblée générale.

- **Désignation des scrutateurs**

Conformément au décret n°2020-418, le Conseil d'administration de la Société a décidé de désigner les actionnaires suivants en qualité de scrutateurs :

- Madame Maryvonne Hiance, actionnaire et Vice-Présidente du Conseil d'administration ;
- Monsieur Alexis Peyroles, actionnaire et Directeur général de la Société.

L'Assemblée générale sera présidée par Madame Dominique Costantini, Présidente du Conseil d'administration.

Le bureau ainsi constitué sera chargé de garantir la bonne tenue de l'Assemblée. Il sera accompagné du CIC Market Solutions (middle office émetteur) qui procédera à la collecte et au décompte des voix des actionnaires au nominatif ou ayant voté par procuration.

- **Rappel des modalités de vote**

Pour être pris en compte, les formulaires dûment remplis et signés (et accompagnés de l'attestation de participation pour les actionnaires au porteur) devront être reçus au plus tard le quatrième jour précédant la date de l'Assemblée, **soit au plus tard le 12 juin 2020**.

Pour les actionnaires au nominatif : ils devront renvoyer le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration qui leur sera adressé avec la convocation soit par voie postale à CIC Market Solutions (Service Assemblées, 6 Avenue de Provence - 75452 Paris Cedex 09), soit par mail à l'adresse : serviceproxy@cic.fr.

Pour les actionnaires au porteur : ils pourront demander ce formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration auprès de l'intermédiaire bancaire ou financier qui gère leurs titres, à compter de la date de convocation de l'Assemblée générale. Une fois complété et signé par l'actionnaire, le formulaire sera retourné à l'établissement teneur de compte ; celui-ci l'adressera, en y joignant une attestation de participation, soit par voie postale à OSE Immunotherapeutics (22, Boulevard Benoni Goullin - 44200 Nantes), soit par mail à l'adresse : ag2020@ose-immuno.com.

Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée générale sur le site internet de la Société : <http://ose-immuno.com/documentation/assemblee-generale/> où ils trouveront les documents préparatoires, dont le formulaire de vote.

A PROPOS D'OSE IMMUNOTHERAPEUTICS

OSE Immunotherapeutics est une société de biotechnologie en phase clinique. Elle développe des immunothérapies innovantes, en direct ou via des partenariats, pour l'activation et la régulation immunitaire en immuno-oncologie et dans les maladies auto-immunes. La société dispose de plusieurs plateformes technologiques et scientifiques : néo-épitopes, anticorps monoclonaux agonistes ou antagonistes, idéalement

positionnées pour combattre le cancer et les maladies auto-immunes. Son portefeuille clinique et préclinique de premier plan a un profil de risque diversifié :

- **Tedopi®** (combinaison innovante de néo-épitopes) : produit le plus avancé de la Société ; **résultats positifs de l'étape 1 de la Phase 3** (Atalante 1) dans le **cancer du poumon avancé** (Non-Small Cell Lung Cancer) chez les patients en échec après traitement par checkpoints inhibiteurs ; en raison du COVID-19 décision d'arrêt volontaire et définitif du recrutement de nouveaux patients dans l'étape 2 initialement prévue. En **Phase 2** dans le **cancer du pancréas** (TEDOPaM, promotion GERCOR), en combinaison avec le checkpoint inhibiteur Opdivo®.
- **BI 765063** (OSE-172 - anticorps monoclonal anti-SIRPα) : développé en **partenariat avec Boehringer Ingelheim** ; inhibiteur de point de contrôle myéloïde en **Phase 1** dans les **tumeurs solides avancées**.
- **FR104** (anticorps monoclonal anti-CD28) : **résultats de Phase 1 positifs** ; **prêt à entrer en Phase 2** dans les **maladies auto-immunes** ou la **transplantation**.
- **OSE-127** (anticorps monoclonal humanisé ciblant le récepteur IL-7) : développé en **partenariat avec Servier** ; **résultats de Phase 1 positifs** ; démarrage prévu en 2020 de deux études cliniques de **Phase 2** prévues dans la **rectocolite hémorragique** (promotion OSE Immunotherapeutics) et dans le **syndrome de Sjögren** (promotion Servier).
- **BiCKI®** : plateforme de **protéines de fusion bispécifiques** construite autour d'une ossature centrale anti-PD-1 (OSE-279) fusionnée à de nouvelles cibles d'immunothérapies ; 2^{ème} génération d'**inhibiteurs PD-(L)1** pour augmenter l'**efficacité antitumorale**. D'autres **programmes innovants en recherche**.
- **CoVepiT** : **vaccin prophylactique contre le COVID-19** développé à partir de néo-épitopes optimisés du SARS-CoV-2. **Premiers résultats précliniques** attendus début S2 2020 et démarrage possible de la **phase clinique d'ici fin 2020**.

En raison de la crise du COVID-19, le recrutement de nouveaux patients dans l'essai clinique TEDOPaM est suspendu temporairement et les délais d'initiation des Phases 2 OSE-127 pourront être impactés au cours des prochains mois.

Plus d'informations sur <http://ose-immuno.com>

Cliquez et suivez-nous sur Twitter et LinkedIn



Contacts

OSE Immunotherapeutics

Sylvie Détry

sylvie.detry@ose-immuno.com

+33 1 53 19 87 57

Media : FP2COM

Florence Portejoie

fportejoie@fp2com.fr

+33 6 07 76 82 83

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient de manière implicite ou expresse des informations et déclarations pouvant être considérées comme prospectives concernant OSE Immunotherapeutics. Elles ne constituent pas des faits historiquement avérés. Ces informations et déclarations comprennent des projections financières reposant sur des hypothèses ou suppositions formulées par les dirigeants d'OSE Immunotherapeutics à la lumière de leur expérience et de leur perception des tendances historiques, de la situation économique et sectorielle actuelle, de développements futurs et d'autres facteurs qu'ils jugent opportuns.

Ces déclarations prospectives peuvent être souvent identifiées par l'usage du conditionnel et par les verbes « s'attendre à », « anticiper », « croire », « planifier » ou « estimer » et leurs déclinaisons et conjuguaisons ainsi que par d'autres termes similaires.

Bien que la direction d'OSE Immunotherapeutics estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les actionnaires d'OSE Immunotherapeutics et les autres investisseurs sont alertés sur le fait que leur réalisation est sujette par nature à de nombreux risques connus ou non et incertitudes, difficilement prévisibles et en dehors du contrôle d'OSE Immunotherapeutics. Ces risques peuvent impliquer que les résultats réels et développements effectivement réalisés diffèrent significativement de ceux indiqués ou induits dans ces déclarations prospectives. Ces risques comprennent

notamment ceux développés ou identifiés dans les documents publics déposés par OSE Immunotherapeutics auprès de l'AMF. De telles déclarations prospectives ne constituent en rien la garantie de performances à venir.

Ce communiqué n'inclut que des éléments résumés et doit être lu avec le Document Universel d'Enregistrement d'OSE Immunotherapeutics, enregistré par l'AMF le 15 avril 2020, incluant le rapport financier annuel 2019, disponible sur le site internet d'OSE Immunotherapeutics.

OSE Immunotherapeutics ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives à l'exception de ce qui serait requis par les lois et règlements applicables.